

BILAN 2024 DE L'ACTIVITE DE FOURRIERE

Etabli sur la base de l'activité 2024 = du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

COMMUNE DE : SELONCOURT

INFORMATIONS SUR LES VEHICULES MIS EN FOURRIERE	quantité	MONTANT	année 2023		taux de variation
			quantité	MONTANT	
Nombre total de véhicules mis en fourrière	18	2 472,49 €	9	1 311,18 €	88,57%
INFORMATIONS SUR LA BASE JURIDIQUE DES MISES EN FOURRIERE					
Mises en fourrières judiciaires au titre du L.325-1-1 CR (sur décision du procureur)					
Mises en fourrière classiques au titre du L.325-1 CR (initiative OPJ)	18	2 472,49 €	9	1 311,18 €	88,57%
Mises en fourrières administratives au titre du L.325-1-2 CR (sur décision du préfet)					
INFORMATIONS SUR LA DESTINATION DES VEHICULES MIS EN FOURRIERE					
Nombre de véhicules récupérés en fourrière par leurs propriétaires	11	1 768,36 €	4	780,40 €	126,60%
Nombre de véhicules en cours					
Véhicules vendus par les domaines					
Nombre de véhicules détruits	7	704,13 €	5	530,78 €	32,66%
Annulation					

● depuis le 01 avril 2024 augmentation des tarifs pour les VP : enlèvement 127,65 € ttc au lieu de 121,27 € ttc et gardiennage 6,75 € ttc au lieu de 6,42 € ttc

